

Fin de débat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu **LE CONTEUR** depuis quelques semaines, à l'essai, que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.

AU REGIME

ELAS ! il faut serrer la courroie. Les portemonnaies sont tristes et plats. Ils sonnent creux ou plutôt ne sonnent pas du tout. On s'abandonne à de mélancoliques pensées. On se dit qu'un moment de plaisir est bien vite passé et qu'il est souvent suivi de longs moments d'ennui et de désenchantement. C'est le revers de la médaille, l'envers du tableau. Sous ce triste aspect, nous apparaît souvent le mois de janvier, lendemain des festivités de fin d'année. L'ardeur au travail n'est pas encore revenue. On manque d'idées et d'entrain. On vit une existence terne, neutre, pénible. Les jours sont interminables et se traînent lamentablement. Il faut bien, pour nous tirer de la torpeur dans laquelle nous sommes plongés, les rappels impérieux du receveur et du boursier communal. Allons, pauvre contribuable, taillable et corvéable à merci, le bon geste ! Passe à la caisse !

Lorsqu'on n'a pas la bonne habitude de payer comptant ce qu'on commande ou qu'on achète, c'est en janvier, également, que vos fournisseurs vous rafraîchissent la mémoire, par l'envoi de leur facture, plus ou moins importante. Il faut s'exécuter.

Enfin, pour comble de guigne, l'estomac, fatigué par les excès de table et autres, ne fonctionne pas régulièrement. Il semble qu'il couve un brasier. Il importe de le remettre au point, sur la forme. Alors, en avant la camomille, le bicarbonate, l'eau de Vichy, la diète. Pauvre estomac, quelles épreuves a-t-il endurées ! Aussi bien n'est-il pas aisé de le remettre dans l'axe. Il y faut du temps, de la patience et de la résignation.

Tous les ans, sans souci de l'incertitude de nos jours, c'est-à-dire sans être sûr de pouvoir les mettre à exécution, on prend les résolutions les plus sages et les plus fermes... mais ce n'est que pour l'an prochain. Jusque-là !...

Ce n'est qu'en février, qui, cette année, aura un jour de plus (année bissextile), que la situation s'éclaircit, que le bateau reprend sa marche régulière et que se calme le brasier qui brûlait notre estomac.

Huit jours de fête ; un mois d'expiation !

X.

Fin de débat. — Elle. — Et n'oublie pas une chose ?
Lui. — Quoi donc ?

Elle. — C'est qu'on jugera de toi par mes toilettes.

Au tribunal. — L'avocat. — Dites-moi, voulez-vous ajouter quelque chose à votre défense ?

Le client. — Comment, encore ! ça fait déjà 500 francs que je vous donne... et vous voulez que j'ajoute encore quelque chose ?

Domestique précieux. — On sonne. Le domestique ouvre.

— Que désirez-vous ?
— Parler à M. Bonnet.

— Que lui voulez-vous ?

— C'est une question d'argent.

— Monsieur est parti « hier » en voyage.



LO LION, LO RENA ET LO TSIN.

On dzo on gro lion, on tsin et on renà
Sè troviant lè trài à l'hàora de dinà
Dèveron lo borni. Lo lion l'ao fà dinse :
— Faut no z'associer po on repé de prince.
No vein corre lè bou, tsacon, de cé, de lè,
Po coudhi rapertsi gibier lo pllie galé.
On l'apporterai quie, dè coufe elli gros treimbllio.
No lo mettrein einseimbllio
Et tsacon ein preindrà on tiè po sa rachon. »
Dinse de, dinse fé, d'apri la conveinchon.
Lo tsin ie fà trài part, tsacon onne bécasse
Trài làivra, doù pudzin. L'avant fé boùna tsasse.
— L'è on arreindzemeint de tsin ! fà lo lion.
Ma part n'a quasu rein ! Rraù su lo tsin ie chaute,
Làï dèvoùre !, la pansé avoué sa grôcha piaute...
— Grand ràï, fà lo renà, làissi mè partadzi.
Ora que no sein doù, faut tsacon sa maiti.
La vouitra, la vaitec : n'ao làivre, trài bécasse,
Cinq pudzin. Medzi pi et que grand bin vo fasse !
Ma maiti, vaide-vo, lè elli petit pudzin. »
— Mâ, cò t'a dan apprâ l'égalià ? — Lo tsin !
Mârc à Louis.

1 déchire.

JEAN-LOUIS ET LE JAZZBAND

JEAN-LOUIS a entendu par hasard un air de jazzband. Le brave homme, dans sa simplicité n'y a rien compris, il n'a pas su en apprécier les beautés. Voici comment il conte la chose :

« Lo desando que l'a fé clia granta cramena, on s'è trovà à bé d'ao Grand-Pont avoué monsu lo dzudzo ; n'è rin fiai et m'a de : « Fas rudo frai et noutron train d'Étallin n'è pas pré dé parti ; se on entravé din ce café, yo lai ya ti lè dzo on tan biò concè. Se te n'a rin à fère d'ôtro, t'ou que tama la mousic, cin té fàra pési. Quin di té ? »

« Vai bin son vâo, que l'ai yé de, et ma fai n'è rin zu à regrettà, l'étâi tan biò. Parce que cliaù musiciens, lai ya gran tin qué son quie et ye son d'attaque ; làï ya onna dama au piano, ne sé pas cin que l'a din lè dai, ma le fà d'on coup de cliaù riblaie de note, mé de cinquanta, qu'on ne porrai pas lè contà ; fau te avâi travaillâ por sé beta to cin din la cabosse et à bé dai dâi. Ah ! cliaù artistes ne viven pas din la tséropiondze, quemin on la crâi. Ne pu pas dere to cin que l'an djuvi ; mâ làï y avâi on àï, que làï dian *Granmaman*, qu'on pouave apena l'ôure tan l'étâi dâo et fin, quemin onna bouebetta que dzobllia avoué sa viye mergran ; cin vo z'allâvè tan à tieu qué yé zu lè larmé din lè je.

Ma ne s'è pas cin que làï ya zu ; la musica avâi queminci on galé rigodon, quand se san tsecagnî pè la cousena, que l'é dé coute de lo musicien ; l'an fé on tredon que l'an to teri bas ; on oyai bresi lè zécoualle, ...crrâ... l'étâi on moué d'assièti que dégringolâva ; lè dzin tropavan permi le brequite, tan qu'à la fin l'ai ya zu on gran coup... rrâ... to è vegnu avô. Lè musiciens an dû bôsi. Yé de à dzudzo : « Qué damadzo ! qué tredon que l'an fé, l'an to bresi pé la cou-

sena ; lo maître d'ao café n'étâi pas quie, prâo su ; on m'a de que l'a tan bon tieu, mâ que l'é vî quemin la pudra ; quien sauts que va fère quand verra to cé fracas. »

— « Quaize-té, mon pourro Jean-Louis, te ne làï yé pas ; n'è rin de cin que te di ; ne làï ya min de cousena, n'an rin bresi, l'è la musica qu'a fè to cé dèrtin. C'è on afère que vin dâo fin fond dâi z'Amériques, yo lè dzin sé betan dâi piomme pé la tita et onna bocllia din lo nâ. Cin s'appelle lo *Chassebande*, *Casse-jâambe*, *Passe-jambe*. »

N'è pas bin oyû cé nom dau diable. Ye de à dzudzo : « Se l'é veré cin que vo dite, crayo que lè dzin san adî pllie fous. »

M'a répondu : « Que vâo-tou, Jean-Louis, fô contenta to lo mondo, et l'âi ya dâi dzins que l'aman cé bataclan. Après tout, chacun son goût, quemin desâi cique que embrassé sa tchivra pé dèso la cuva. »

PASSONS A LA CAISSE !

Un de nos confrères d'Avignon, « L'Intermédiaire forain », dans ses souhaits de Nouvel-An à ses lecteurs, invite, en ces termes, les bons contribuables à passer chez le percepteur. C'est le mois ultime :

La nouvelle année, en signe de vie,
Fait tomber sur nous, à profusion,
De petits papiers. Ils nous signifient
Qu'il nous faut payer contributions
Lors, joyeusement, vide donc tes poches
D'un geste sublime, unique et fervent.
De ton « cher pays » gonfle les sacoches
Casque, populo, c'est le jour de l'an !

PAUVRE TYPE !..

CI-BAS, des gens ont toutes les chances. On les jalouse, on les prend en haine. Aussi, la première fois qu'il leur arrive malheur, on éprouve un soulagement et l'on dit : « C'est bien fait ! »

L'opposé existe aussi : il y a des humains à qui tout manque et qui manquent tout. Quand on en parle, on dit, sincèrement navré : « Pauvre type ! »

Aujourd'hui, — nous vous en demandons pardon d'avance ! — nous raconterons quelque chose de triste : la vie d'un pauvre type.

Agénor Mésusez a eu, malchance première, le privilège de naître à une époque si troublée qu'on ignore la date exacte de son premier cri, comme aussi le lieu précis où l'événement arriva. Ainsi Agénor ne connaît pas l'endroit où il pourrait prêcher légitimement pour sa paroisse, et la félicité des anniversaires reste lettre morte pour lui. Pauvre type !..

Les personnes préposées à ses premiers pas, voulant le lancer de bonne heure dans la lutte pour la vie, réussirent à lui ployer les jambes d'affligeante façon. Ainsi le pauvre hère ne peut se risquer nulle part sans être signalé aussitôt par l'architecture extravagante de sa base !

Il a grandi, toujours poursuivi par la fatalité la plus implacable. Conformément aux lois de son pays, il suivit les écoles. Le plus clair de ce temps de martyre : pénitence sur pénitence ! Il était toujours questionné sur des tâches qu'il avait omises de parcourir. On l'invitait à méditer sur le résultat de ses inconséquences, en dehors des heures d'étude, dans le local destiné à cette